

Coordinateur ou coordinatrice agricole et technique (F/H/X)

**ET SI C'ÉTAIT
VOUS!**

La Province de Namur recrute un/une coordinateur.rice agricole et technique (F/H/X) pour l'Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney.

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : Dès que possible – en fonction des disponibilités du/de la candidat.e
- Réserve de recrutement valable 5 ans
- Lieu de travail principal : Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney – rue Saint-Quentin, 14 à 5590 Ciney
- Contrat : Contrat à durée indéterminée
- Votre candidature est attendue pour le 23 mars au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney (EPASC)

L'EPASC est en charge de l'éducation et de la formation des jeunes par un enseignement secondaire orienté à partir du 2^{ième} degré vers le « savoir-vert » et les sciences. Cet enseignement se veut intégré au milieu rural et adapté aux mutations et enjeux de la société grâce notamment à ses outils didactiques (ferme d'application, ateliers agro-mécaniques, laboratoires, fromagerie, serres, ..). Il permet de développer une pédagogie qui allie la théorie à la pratique, et qui prône les valeurs tels que le sens du travail, le goût à l'effort, la créativité, le dynamisme, l'esprit critique et d'analyse, le respect des autres et l'ouverture à la société.

Votre mission / Vos missions

En tant que Coordinateur.rice agricole et technique, vous êtes le/la collaborateur.rice direct.e de la Responsable technique et scientifique et de la Direction.

Vos missions sont exécutées sous l'autorité de ceux-ci et vous collaborez également directement avec le Chef d'atelier (pôle agricole).

Vous avez a un rôle de gestionnaire technique, administratif.ive et du personnel « agents ouvriers ». Entre autres responsabilités, vous assumez les fonctions d'organisation et de coordination, au point de vue technique et administratif. Mais également la circulation de l'information entre la hiérarchie et les membres du personnel.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse daccota@province.namur.be

Votre profil

- Vous êtes titulaire du diplôme de bachelier.ère en agronomie
- Vous avez une expérience de terrain en exploitation agricole
- Vous avez une expérience probante en gestion d'équipe
 - Vous avez une bonne connaissance des règles et législation en vigueur (règles en matière de sécurité, normes AFSCA, PAC, ...)
 - Vous avez une très bonne connaissance du secteur agricole wallon

Remarque :

Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

Nous vous voulons dans notre **équipe** !

La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en deux étapes :

1. **Une épreuve écrite** (minimum requis de 60%) permettant d'évaluer les compétences agronomiques, la capacité à gérer une équipe ainsi que les capacités de raisonnement et d'analyse.
2. **Une épreuve orale** (minimum requis de 60%) permettant d'évaluer les motivations, la capacité à gérer une équipe, la perception de la fonction et les compétences techniques liées au poste.

Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : Temps plein (38 heures par semaine)
- Type de contrat : Contrat à durée indéterminée
- Estimation de la rémunération : Agent.e technique en chef - Echelle D9
 - Brute mensuelle indexée (2025) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 3,586.72€
 - Brute mensuelle indexée (2025) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 4,038.37 €

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse daccota@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Possibilité de télétravail après la période d'écolage nécessaire ;
- Remboursement de 0,36 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse daccota@province.namur.be ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 23 mars 2025 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Julie TEIRLYNCK au 081/77.54.53 ou via l'adresse mail daccota@province.namur.be

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse daccota@province.namur.be

Nous vous voulons dans notre **équipe** !